

Vivre à **CLUIS**

Bulletin
municipal

n°9



Mairie de Cluis - 12, rue du château

www.cluis.fr



SOMMAIRE

Édito	3
Mot du maire	3

Cadre de vie	4
Budget, ratios, endettement, fiscalité	4-7
Travaux réalisés	8
Restauration du manoir de Cluis Dessus	9

Services	10
L'école	10
Travaux dans le réfectoire de la cantine/ L'accueil périscolaire	11
Nouvelle médiathèque	12
Nouveaux commerçants	13
Recensement 2025	14
Les associations	15

Les Cluisiens	18
Devoir de mémoire	18
Hommages aux disparus	19
Les seniors	19

Patrimoine & Loisirs	20
Forteresse de Cluis Dessous	20
La Belle Époque	21

C'est passé	24
--------------------------	-----------

Infos pratiques	26
La voie verte	26
L'agence postale communale	27
Nouvelle organisation de collecte des ordures ménagères	27



Chères Clusiennes, chers Clusiens,

A lors que s'achève cette mandature 2020-2026, je tiens à m'adresser à vous avec émotion, fierté et gratitude. Ce bulletin municipal est le dernier de ce cycle, et il représente pour moi une occasion précieuse de revenir sur ces six années passées à vos côtés.

La période n'a pas été sans défis : la crise sanitaire, les évolutions réglementaires et les bouleversements économiques ont exigé de nous tous, adaptabilité, résilience et solidarité. Mais grâce à l'engagement de l'équipe municipale, à la mobilisation des agents communaux et à votre confiance, nous avons su avancer, ensemble.

Parmi les projets réalisés, je souhaite citer :

- l'aménagement du complexe de la gare,
- la réfection du monument aux morts,
- la création d'un jardin en lieu et place de la maison Bonème,
- l'étude diagnostic du manoir (démarrage des travaux prévus en 2026),
- la création de la salle des associations,
- la réhabilitation de la bibliothèque,
- la création du lotissement Les Vêveilles,
- la réfection du réfectoire cantine,
- le réaménagement du parc des promenades,
- le nouvel éclairage public led

avec l'enfouissement des réseaux électriques, qui marquent, je l'espère, des progrès concrets pour notre commune.



Cluis est une commune vivante, fière de son identité, tournée vers l'avenir. Et c'est cette énergie collective, faite de liens humains, d'initiatives locales et de bon sens rural, qui continue de m'inspirer.

Je remercie chaleureusement les élus, les agents, les associations et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire de **Cluis une commune accueillante et dynamique**. Merci, enfin, à vous tous, Clusiennes et Clusiens, pour vos idées, vos critiques parfois, mais surtout votre confiance.

Avec toute mon amitié et mon attachement à notre commune,

Didier Fleury,
Maire de Cluis

Restez connecté !



Suivez l'actualité
de votre village !

Scannez
les QR codes
avec l'appareil photo
de votre téléphone



cluis.fr



Facebook

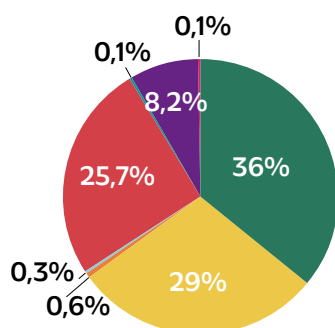
La page Facebook est accessible même si vous n'avez pas de compte.

CADRE DE VIE

Budget, ratios, endettement, fiscalité

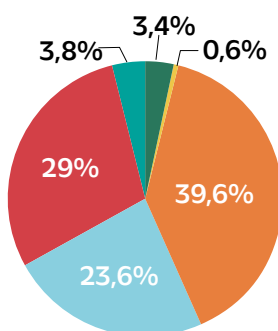
Budget principal pour l'année 2025

Dépenses de fonctionnement 1 554 369,37 €



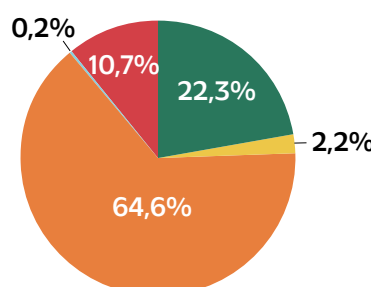
■ Charges à caractère général : 559 027,38 €
■ Charges personnels : 450 800 €
■ Atténuations de produit : 9 745 €
■ Charges financières : 4 300 €
■ Virement à la section d'investissement : 400 000 €
■ Dotations aux dépréciations : 1 000 €
■ Autres charges financières : 128 096,99 €
■ Amortissements : 1 400 €

Recettes de fonctionnement 1 554 369,37 €



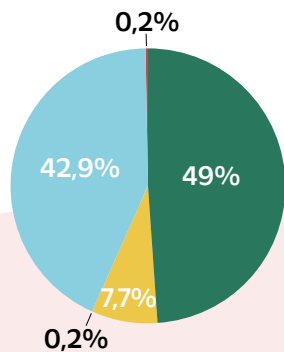
■ Produits de services : 52 510 €
■ Remboursement rénumération : 10 000 €
■ Impôts : 615 434 €
■ Dotations : 366 420,5 €
■ Résultat antérieur reporté : 450 699,87 €
■ Revenus du patrimoine : 59 305 €

Dépenses d'investissement 932 716,67 €



■ Solde section investissement : 208 347,21 €
■ Emprunts : 20 108,9 €
■ Installations, terrains, voiries : 602 260,56 €
■ Frais étude manoirs, participation au GFP : 2 000 €
■ Restaurations de biens historiques : 100 000 €

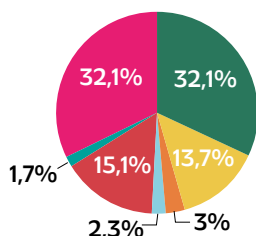
Recettes d'investissement 932 716,67 €



- FCTVA et excédent de fonctionnement : 457 237,67 €
- Dotations état et département : 72 279 €
- Dépôts reçus : 1 800 €
- Virement section fonctionnement : 400 000 €
- Amortissement : 1 400 €

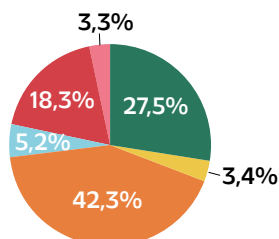
Budget dédié à l'assainissement pour l'année 2025

Dépenses de fonctionnement 87 393,34 €



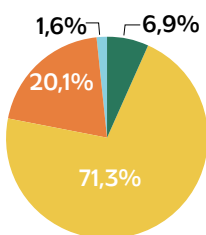
- Charges à caractère général : 28 040 €
- Charges personnels : 12 000 €
- Redevance agences de l'eau : 2 600 €
- Créances admises en non valeur : 2 000 €
- Charges financières : 13 166,79 €
- Titres annulés / dépréciations actifs : 1 500 €
- Amortissements : 28 086,55 €

Recettes de fonctionnement 87 393,34 €



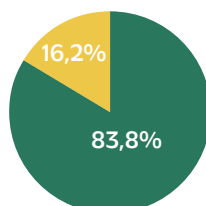
- Redevance assainissement : 24 000 €
- Redevance modernisation réseaux : 3 000 €
- Location compteur : 37 000 €
- Subvention commune : 4 556,39 €
- Résultat antérieur reporté : 15 977,19 €
- Amortissements / subventions : 2 859,76 €

Dépenses d'investissement 173 859,67 €



- Emprunts : 12 000 €
- Matériel, installation technique : 123 999,91 €
- Frais d'études : 35 000 €
- Subventions : 2 859,76 €

Recettes d'investissement 173 859,67 €



- Résultat antérieur reporté : 145 773,12 €
- Amortissements : 28 086,55 €

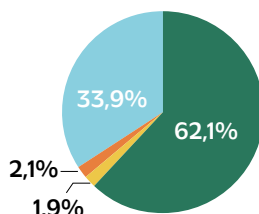
CADRE DE VIE



Budget

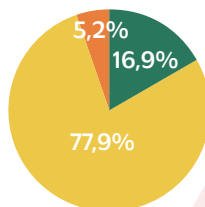
dédié à la chaufferie bois pour l'année 2025

Dépenses de
fonctionnement
52 640,35 €



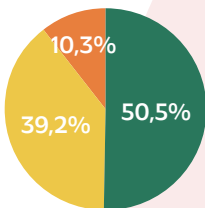
Charges à caractère général : 32 696,3 €
Charges personnels : 1 000 €
Charges financières : 1 100 €
Amortissements : 17 844,05 €

Recettes de
fonctionnement
52 640,35 €



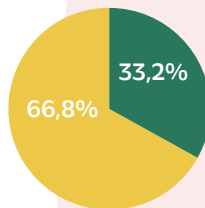
Résultat antérieur reporté : 8 881,9 €
Vente de marchandise (énergie) :
41 000 €
Subventions : 2 758,45 €

Dépenses
d'investissement
26 728,41 €



Emprunts : 13 500,00 €
Installation chauffage urbain : 10 469,96 €
Amortissement subvention région :
2 758,45 €

Recettes
d'investissement
26 728,41 €



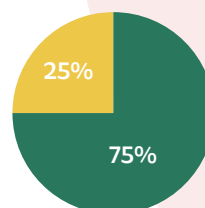
Résultat antérieur reporté : 8 884,36 €
Amortissements : 17 844,05 €



Budget

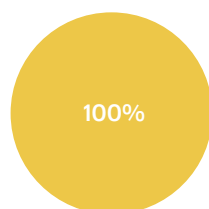
dédié au lotissement Les Vêveilles pour l'année 2025

Dépenses de
fonctionnement
94 048,32 €



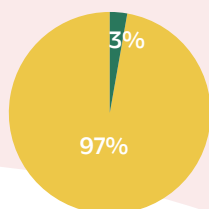
Charges à caractère général : 70 550 €
Variations des stocks : 23 497,93 €
Autres: 0,39 €

**Recettes de
fonctionnement**
94 048,32 €



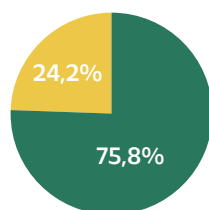
■ Autres : 0,39 €
■ Variations des stocks : 94 047,93 €

**Dépenses
d'investissement**
96 910,00 €



■ Établissements publics locaux : 2 862,07 €
■ Terrain aménagés : 94 047,93 €

**Recettes
d'investissement**
96 910,00 €



■ Solde d'exécution : 73 412,07 €
■ Travaux : 23 497,93 €

Ratios

En cours de la dette / Population (996 habitants au 31/12/2024)

Chaufferie bois	99,91 €
Assainissement	288,64 €
Commune de Cluis	228,26 €

Endettement au 31/12/2024

Chaufferie bois	99 511,04 €
Assainissement	287 488,99 €
Commune de Cluis	227 347,66 €

Fiscalité

LES TAUX

Taxe foncière-Propriétés bâties	29,82%
Taxe foncière-Propriétés non bâties	34,39%
Taxe d'habitation	17,50%
Cotisation Foncière entreprise	23,13%

CADRE DE VIE

Travaux réalisés

Embellissement de la commune

La SDEI (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Indre) a programmé et financé entièrement **l'enfouissement et le renforcement du réseau électrique**. Les premiers travaux ont été réalisés rue du Château, rue du Prieuré et rue des Fossés. Les prochains sont prévus rue Berton. Pour compléter ces travaux la commune a décidé l'**achat de lampadaires** et le **remplacement de l'éclairage public par des ampoules leds** (basse consommation). À partir de l'hiver prochain 75% des ampoules seront remplacées. Les 25% restants seront programmés un peu plus tard.

G.D. / C.M.



Aménagement au cimetière

Au cimetière, un **nouveau columbarium** comportant 10 cases vient s'ajouter à celui existant et presque complet.

G.D. / C.M.



Le parc des Tilleuls

Le parc des Tilleuls a été aménagé en **aire de jeux**, il comprend 2 jeux pour enfants, une table de ping-pong, un terrain de pétanque et une table de pique-nique.

G.D. / C.M.



Restauration du manoir de Cluis Dessus

L'étude diagnostique du manoir de Cluis Dessus (où se trouve actuellement la mairie de Cluis) est maintenant terminée. Elle a été présentée à la **DRAC** (Direction régionale des Affaires culturelles) et aux services de l'État en octobre dernier. Quelques ajustements historiques ont été ajoutés à la demande de la DRAC.

Le dossier est maintenant complet. Cela nous permet de prendre connaissance des **travaux à réaliser en les classant par urgences**. En effet, certaines parties du manoir sont plus abîmées que d'autres et nécessitent des travaux plus rapidement.

À la lecture du dossier, le Conseil Municipal souhaiterait engager les travaux des trois premières urgences.

Les voici listées ci-dessous :

- la **réfection du clos et couvert** de la grosse tour ouest (tour à l'arrière de l'ancienne salle de musique)
- la **réfection du clos et couvert** de l'aile sud-est (salle Yvanohé, bureau du maire et secrétariat),
- la **réfection du clos et couvert** du corps de logis (accueil mairie, salle du conseil, ancienne perception, petite tour à l'arrière et grosse tour avec escalier en pierre à l'avant)

Ces travaux seront bien-sûr effectués par tranches et celles-ci seront validées au fur et à mesure, sous conditions d'obtention de subventions.

Pour cela, la municipalité doit d'abord trouver un architecte du patrimoine qui gèrera la maîtrise d'œuvre de ces travaux. **Nous avons donc lancé un appel d'offre qui a pris fin le 30 juin 2025.**

M.P.



SERVICES

L'école



L'année scolaire 2024-2025 est déjà finie. Les enfants ont mené divers projets.

En septembre, Frédéric Duval est venu présenter **deux spectacles interactifs sur le thème de la biodiversité**. Thème travaillé à l'automne et clos en mai avec la **visite de la réserve naturelle de la Haute-Touche**.

En novembre et décembre, un partenariat avec l'association "Pour Kungur" a permis d'**échanger des cartes de vœux et des dessins avec des enfants d'autres pays** du monde. À cette même période, les enfants de l'école ont participé à un **concours de dessins**, exposés dans les hôpitaux, les EHPAD et les maisons médicales.

Avant les fêtes de fin d'année, les élèves ont été invités à **découvrir la médiathèque**

municipale, où des contes leur ont été lus. Pour leur plus grand bonheur, ils ont eu la **visite du Père Noël** (qui les a gâtés comme à son habitude), suivi d'un goûter, offert par la municipalité.

De décembre à mars, la directrice, Hélène Lecourt, a emmené les 30 élèves les plus âgés à la **piscine de la Châtre**. C'est durant cette même période, que toute l'école a préparé **des danses et des chants**, présentés au théâtre Maurice Sand lors d'une rencontre avec d'autres écoles.

Cette année encore, la mairie a financé la venue de Sébastien et Aurélien, deux **intervenants sportifs**. Ceci a permis aux élèves de découvrir des sports comme la **lutte**, le **tir à l'arc** et la **course d'orientation**. Le dernier repas de la cantine, sous forme d'un **barbecue convivial**, a été l'occasion de fêter le début de vacances bien méritées !

école

Travaux dans le réfectoire de la cantine

Le bâtiment scolaire est maintenant ancien. Des **problèmes de résonnance dans le réfectoire** étaient connus de longue date. Des **panneaux acoustiques** ont été installés il y a plusieurs années sur les murs et plafonds.

Cette solution devenait insuffisante. Pour **améliorer le confort des enfants pendant leur pause méridienne**, des travaux ont été effectués. Ils concernent la création d'un faux plafond pour diminuer la hauteur, cela permet une **isolation phonique** mais également **thermique**. Pour que la réfection soit complète, **le sol et les peintures ont été refaits**.

Une **demande de subvention** a été effectuée pour la prise en charge d'une partie du coût des travaux.

Le retour des enfants est positif.

M.P



L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire, **géré par l'association famille rurale** est un lieu d'accueil et de socialisation pour les **enfants de 3 à 12 ans** scolarisés à l'école de Cluis.



Diverses activités y sont proposées; jeux, lecture, dessin... L'enfant peut aussi y faire ses devoirs avec l'aide de Cécile.

Une collecte de jeux a été organisée cette année pour remplacer les jeux usés ou vieillissants et vous avez été nombreux à y être sensibles. Nous vous remercions chaleureusement pour tous vos dons.

Nous avons **besoin de bénévoles pour veiller au bon fonctionnement de l'accueil**, alors si vous avez un peu de temps, pensez à nous contacter pour de plus amples informations.

➔ Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h20 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

➔ Tarifs:

QF de 0 à 765 > 1,85 € le passage
QF + de 766 > 2 € le passage

➔ Contact:

• Cécile BALLEREAU - Directrice
02 54 31 29 60

alshcluisfamillesrurales@orange.fr

• Yannick MOUZIN - Responsable bénévole
mmemouzinyannick@gmail.com

association

SERVICES

Nouvelle médiathèque

La nouvelle médiathèque de Cluis a été **inaugurée le 6 septembre 2024** après d'importants travaux de rénovation. L'équipe de l'ancienne association qui gérât la bibliothèque a laissé sa place à de **nouveaux bénévoles** qui prennent en main ce lieu pour le faire vivre et permettre **l'accès à la culture à tous** : petits, moyens et grands.



Une nouvelle pièce entièrement rénovée est consacrée aux **livres jeunesse, des tapis et petits jeux** sont disposés pour accueillir les plus petits. La médiathèque est en **liaison directe avec la bibliothèque départementale de l'Indre (BDI) à Châteauroux**, ce qui lui permet de **renouveler son stock de livres très régulièrement** et d'avoir accès à un catalogue de plus de **55 000 références**.

Vous avez également accès gratuitement au site de la BDI (biblio36.fr) pour **commander vos livres** et ils sont **livrés directement à la médiathèque de Cluis**. Vous bénéficiez également d'une plateforme en ligne gratuite proposant des **films de grande qualité en streaming (Arte VOD)** et des **formations vidéo en tout genre (Skilleos)**. Ces services sont **totalemtent gratuits**, il suffit d'être inscrit à la médiathèque (l'inscription est également gratuite).

Nous en profitons également pour remercier chaleureusement **M. Didier**

Gazonneau pour son don des œuvres de Victor Hugo à notre médiathèque.

Enfin nous vous rappelons que nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** pour nous aider à développer nos activités et à animer ce lieu que nous avons la chance d'avoir dans une petite commune comme Cluis.

Pour toute question ou renseignement, vous pouvez nous contacter aux horaires d'ouverture au 09 77 57 71 62 ou à toute heure au 06 67 40 56 09.

➔ **Horaires d'ouverture :**

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Ouverture pendant les vacances scolaires et en Juillet. Fermeture tout le mois d' Août.

➔ **Vous pouvez aussi suivre les actualités de la médiathèque sur notre page facebook :**
www.facebook.com/mediatheque.cluis

M.P

Nouveaux commerçants

Un institut de beauté

Depuis septembre dernier, Vicky Frogier, déjà gérante d'un salon renommé à Châteauroux a ouvert un **nouvel institut de beauté au 23, rue Saint Michel**, nommé "Coco Poudré", où officie Lucie qui sera bientôt secondée par une apprentie. Vicky, qui réside depuis quelque temps à Cluis a récemment été titrée "Maître en maquillage permanent", avec "Master 5 étoiles", le niveau le plus élevé possible.

Le salon de Cluis offre **toutes les prestations d'un institut de beauté**, avec une demande portant essentiellement sur l'épilation, les soins du visage et du corps, manucure, soin des pieds et bien-sûr le **maquillage permanent**. Merci à Vicky pour avoir initié cette installation dans notre commune !



Ouvert le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 15h

➔ **Contact :** 09 63 52 09 15 • Facebook @Coco Poudré
app.kiute.com/coco-poudre/home
J.G. A.



L'épicerie Proxi, située au 11, rue Grande sur la Place de l'Église, jusqu'alors tenue par Ali Afhim (bien connu des clusiens), vient d'être reprise le 22 mai dernier par M. El Moktar Bara. M. Bara a exercé dans la grande distribution en Île-de-France.

Les **horaires étendus** du lundi au samedi ainsi que les dimanches et jours fériés sont maintenus par M. Bara pour offrir aux Clusiens une **disponibilité de haut niveau**. Les **livraisons à domicile** sont également gratuites à partir de 40 € de commande dans un rayon de 10 km autour de Cluis.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h45 et de 15h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 9h à 13h et de 15h à 18h

➔ **Contact :** 06 04 08 22 08 • targantesas@gmail.com
J.G. A.

De l'Union à la Réunion

Maria Machado vient de céder le **fond de commerce du café-restaurant l'Union** à Angélique et Olivier Gonthier, originaires de l'Île de La Réunion et résidant à Montchevrier.

Le commerce du 13, rue Grande a été rebaptisé "**Ti Caze AngeOlive**", et propose des **spécialités réunionnaises** (Samoussas, bouchons, Rougail saucisse/morue, canard à la vanille...), qui sont également disponibles à **emporter**. Des **soirées à thèmes** sont également organisées. Un **menu ouvrier** est proposé le midi en semaine avec buffet froid en entrée.

Ouvert du mardi au samedi de 7h30 et 14h30 et de 17h30 à 20h

➔ **Contact :** 02 54 31 20 08 • Facebook @Ti caze AngeOlive
ticazeangeolive36@gmail.com
J.G. A.



SERVICES

Recensement 2025 de la population

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et de l'INSEE, la **campagne de recensement de la population** s'est déroulée sur la commune de Cluis du **15 janvier au 16 février 2025**.

→ Organisation du recensement :

- Un coordonnateur et 3 agents recenseurs désignés
- Formation du personnel : réalisée en amont par les services de l'INSEE
- Zones de collecte : ensemble du territoire communal de Cluis, découpé en 3 secteurs selon les données INSEE

→ Objectifs

- Évaluer la population municipale
- Mettre à jour les données démographiques
- Fournir des statistiques fiables pour les politiques publiques locales (équipements, écoles, transport...)

→ Résultats

En général ceux-ci ne sont disponibles que durant le troisième trimestre de l'année considérée.

- Nombre de logements enquêtés : [XXX]
- Taux de réponse : 99 %
- Population recensée : [XXX] habitants
- Population précédente (recensement 2022) : 996 habitants

→ Observations

- Bonne participation des administrés
- Aucune difficulté majeure rencontrée
- Une coopération satisfaisante des habitants malgré quelques absences nécessitant des relances
- Respect des délais de collecte

La commune tient à remercier les habitants pour leur accueil, ainsi que les agents recenseurs pour leur sérieux et leur implication.

J.P. D.

➤ FOCUS SUR • le nouveau tracteur de la commune

La commune s'est dotée d'un **nouveau tracteur** et d'une **nouvelle épaveuse**. Ce matériel vient remplacer l'ancien équipement qui montrait de la fatigue et dont les réparations devenaient trop importantes.

→ Ci-dessous le détail du plan de financement.

- Achat du tracteur : 97 200 € TTC (81 000 € HT)
- Achat de l'épaveuse : 47 220 € TTC (39 350 € HT)
- Soit : 144 420 €**

À déduire :

- Reprise de l'ancien tracteur : 12 000 €
- Reprise de l'ancienne épaveuse : 12 000 €
- Subvention FAR 2025 : 12 707 €
- Subvention DETR 2025 : 24 070 €
- Fond de compensation pour la TVA (estimation) : 23 690 €

→ Reste à charge : 59 953 €



F. B.

La parole aux associations

Textes écrits respectivement par chaque association.

L'ASSC

Suite à l'effondrement d'une des tours du châtelet d'entrée, la forteresse de Cluis Dessous est fermée au public. Des démarches sont en cours pour mandater des entreprises pour expertiser la solidité de l'entrée.

En attendant, le **chantier de bénévoles REMPART** se tiendra cet été du **13 juillet au 10 août**. Il s'agira de prendre soin de **deux autres monuments clusiens**, **l'Église** (réfection d'un contrefort) et la **mairie** (nettoyage et rejointoiement d'un mur du fond du jardin).

Comme chaque année, c'est aussi l'occasion d'**animer la vie culturelle de la commune**. Ainsi le **jeudi 7 août** se tiendra en soirée **une nouvelle lecture en musique des poèmes de Béatrice Bonhomme** (Prix Mallarmé 2023). D'autres actions seront annoncées pendant le chantier.

Pour la première fois, **l'ASSC participera au Festival AlimenTerre**, en partenariat avec l'ADAR de la Châtre. Il s'agit notamment de réfléchir à l'agriculture, aux paysages et bien sûr à l'alimentation, des thématiques partagées par l'association. Une **projection suivie d'un échange se tiendra le vendredi 21 novembre, à 20h** à la salle des Associations.

➔ **Contact** : cluis@rempart.com

➔ **Facebook** : A. Sauvegarde des Sites de Cluis

Bienvenue à Cluis

2 manifestations à venir :

Brocante city Park : dimanche 20 juillet

Marché de Noël : dimanche 21 décembre

La coterie du Luma

Notre **70^e Fête du Luma** sous le **thème libre** restera dans les mémoires de tous, jeunes et moins jeunes.

De paroles d'anciens il faut bien remonter à plus de 20 ans pour **avoir vu autant de monde** dans les rues de Cluis pour les Fêtes du 1^{er} mai.

Cinq jours de festivités endiablés rythmés par les **fanfares et groupes aux styles variés**, la **fête foraine**, les **6 chars** qui composaient les 2

parades ont sillonné la **ville fleurie**, la **foire** et ses marchands ambulants, le **marché des producteurs** et **3 soirées DJ**, le tout couronné par une **météo exceptionnelle**.

Nous n'aurons jamais assez de mots pour remercier nos 350 bénévoles qui ont œuvrés depuis des mois avant le jour J, pour préparer les chars, les fleurs, l'intendance des groupes, la tenue des entrées et buvette... **Merci à tous, sans eux rien ne serait possible.**

Merci également à tous nos **partenaires privés et publics**, à la mairie de Cluis et son personnel pour leur implication dans la préparation et l'entretien de la fête.

On se retrouve l'année prochaine pour la **71^e édition du 30 avril au 3 mai 2026.**

"Bien Rire et Laisser Braire"

➔ **Facebook** : [@coterie.du.luma](https://www.facebook.com/coterie.du.luma)



Cluis Football



Les coupes ont fait vibrer l'association Cluis Football cette saison. Pour sa 1^{re} année à 11, **l'équipe féminine** est arrivée en **finale de la coupe de l'Indre**. Défaites par une belle équipe de la Berrichonne, nos féminines peuvent être fières de leur saison. Rendez-vous la saison prochaine avec la création d'une seconde équipe.

L'équipe B masculine a atteint les **1/4 de finale de la coupe Bares**, éliminée aux tirs au but après un beau parcours. Malgré l'élimination, la solidarité de tout le club ont été mis en avant. N'oublions pas la belle 5^e place de l'équipe première, qui a réussi à maintenir un beau niveau de football.

Le club et les équipes vous donnent rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures.

SERVICES

La parole aux associations

Textes écrits respectivement par chaque association.

Basket Cluis

Cette année, le Basket Cluisien a vécu **une saison pleine de réussites**, marquée par de **nouvelles collaborations fructueuses avec les clubs voisins**. Deux de nos équipes ont notamment **remporté les finales interdépartementales**.

Manon, en U13F, a été **sélectionnée pour représenter l'Indre** et a **participé au Festi-basket à Orléans**, une belle reconnaissance de son talent et de son travail.



De leur côté, nos **seniors féminines ont atteint la finale de la Coupe de l'Indre** face à la CTC ASPTT/Le Poinçonnet. Bien qu'elles se soient inclinées, leur parcours témoigne de leur détermination.

L'association finit l'année encore une fois **avec des classements honorables**. Nous félicitons toutes les équipes qui ont représenté le club tout au long de la saison. Un grand merci à la Mairie, aux parents, bénévoles et aux supporters qui, par leur présence et leur soutien, contribuent à la réussite de nos équipes. **Des portes ouvertes seront organisées au mois de septembre** pour toutes les catégories.

➔ **Contact** : 06 66 35 95 23
➔ **Facebook** : @SSCLUIS BASKET

Familles Rurales

La **soirée dansante du 22 mars 2025**, animée par Chantal, a rencontré un franc succès : **112 personnes** y ont participé et ont pu déguster un repas bourguignon concocté par le boucher-traiteur B. Noc. Merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation lors de cet événement. Une nouvelle édition de cette manifestation est prévue le **21 mars 2026** (à confirmer).



• Section gym

Tous les mardis hors vacances solaires de **17h30 à 18h30** et de **18h45 à 20h**.

La saison 2024/2025 s'est achevée avec **31 inscrits**. 5 nouveaux adhérents se sont inscrits et ont renforcé l'effectif de la 2^e heure. Le mardi 2 juillet dernier, un pot a clôturé la saison. **La reprise pour la saison 2025/2026 se fera le mardi 9 septembre 2025** (date à confirmer).

À noter : Il a été signalé à la mairie, des dégradations et une utilisation du matériel de gym en dehors des heures de cours lors de soirées diverses à la MEL. Nous avons demandé la fermeture de l'accès aux armoires de gym. Nous attendons des propositions de la Mairie. Un investissement en matériel nous serait plus que nécessaire et bienvenu, mais nous retardons cette échéance faute d'avoir la garantie que les matériels ne seraient utilisés que par la section gym.

• Section couture

Un lundi sur 2, de 16h à 18h et de 18h30 à 20h30. L'atelier couture mis en place en avril 2024 accueille 4 participants par session de 2h. On y vient avec une idée ou juste l'envie d'apprendre à confectionner des accessoires mode, déco ou même des vêtements, avec l'aide d'une couturière professionnelle. L'ambiance y est studieuse et décontractée, n'hésitez pas à nous rejoindre. **Nous nous retrouvons le lundi 1^{er} septembre à 16h.**

➔ **Tarifs :** 15€ les 2h + 2€ pour les non adhérents à Familles Rurales Cluis

➔ **Contact :** Yannick Mouzin 06 09 96 21 37
contact@yannickmouzin.com



• Section cartes et jeux de sociétés

Tous les 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à la salle des associations.

L'année s'achève avec un nombre satisfaisant de participants. N'oublions pas nos amis de Montchevrier qui nous rejoignent régulièrement. Il y a des jeux pour chacun : belotte, tarot et jeux de sociétés divers. Tout le monde peut y trouver son bonheur. Pour les occasions telles que Noël, l'Épiphanie, la Chandeleur ou Pâques nous marquons l'événement en amenant des chocolats, galettes des rois ou crêpes. **Nous nous retrouvons en septembre (date à définir).**

➔ **Tarifs :** 2€ pour les adhérents de famille rurale et 4€ pour les non adhérents (demandez votre carte).

Section aide à domicile

Nos 5 employées aides à domicile, travaillent à Cluis et dans les communes voisines.

Elles interviennent pour aider des personnes dans les tâches quotidiennes : préparation de repas, ménage, courses, aide au lever et/ou au coucher...

La voiture Familles Rurales que vous voyez passer est bien appréciée, elle permet à celles qui se déplacent beaucoup de le faire dans de bonnes conditions.

Notre section fait partie du **groupement Familles Rurales du Canton de Neuvy-Saint-Sépulchre**. **Charlotte Vignaud** est la responsable coordinatrice. Elle travaille au bureau de la mairie de Cluis régulièrement le mercredi matin. Elle se rend aussi chez des personnes aidées selon besoin.

Début janvier, Charlotte a reçu les aides à domicile dans la salle des associations autour de petits encas fait maison et de galettes des rois, un **moment convivial que nous comptons renouveler.**

Une idée nouvelle proposée par Alexis, chargé de mission par la Fédération Départementale est d'organiser un **repas convivial confectionné par des aides à domicile avec des personnes aidées**. On vous en reparlera dans le prochain bulletin municipal.

➔ **Contact :** Charlotte Vignaud • 02 54 30 82 17
charlotte.vignaud@famillesrurales.org

➔ **Contact global pour Familles Rurales :**
F. Lefever • 06 70 86 89 43
franceslefever2@gmail.com

LES CLUSIENS

Devoir de mémoire

Hommage à la Résistance le 29 Juin 2024

Une quarantaine de personnes étaient présentes lors du **80^e anniversaire du maquis de Cluis**, au monument de la résistance situé près de l'ancienne gare de Cluis, le samedi 29 juin 2024. Cette **manifestation du souvenir** était présidée par M. Fleury, maire de Cluis, en présence de M. L'Adjudant-Chef de la gendarmerie de Neuvy-Saint-Sépulchre, de M. Robert, Conseiller départemental, du Co-Président départemental de l'ANACR, M. Descout et de Mme Beuzard, chargée du projet d'un Musée de la Résistance à Châteauroux. Comme toujours, les **pompiers de Cluis** et le **Réveil cluisien** étaient présents, ainsi que d'**anciens combattants**, **sept porte-drapeaux** de la FNACA et de l'ANACR et des Clusiens qui soutiennent cette action du souvenir.

Après ces rappels, la jeune Mathilde Renaud et le jeune Félicien Bailly ont décliné la **liste des 12 morts du maquis de Cluis "Morts pour la France"**, pour notre liberté et pour que vive la démocratie en Europe. La cérémonie s'est terminée au son de La Marseillaise, du Chant des partisans et après le salut aux drapeaux.

Commémoration du 11 novembre 2024

La cérémonie du souvenir du 11 novembre 2024 au monument aux morts était présidée par M. Fleury, Maire de Cluis. Après la **montée du drapeau**, le **dépôt des gerbes** a été effectué par M. Fleury, par M. Colas pour les pompiers et par M. Davier, pour la FNACA ; ce dernier est responsable local, par ailleurs, du "Bleuet de France".

Ensuite, M. le Maire a lu le **message du Ministre des Armées et du Ministre des Anciens Combattants** ; il commence ainsi : *C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 1^{re} heure du 1^{er} jour du 11^e mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du "cessez-le-feu". Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des "périls en terre", accompagné de ceux qui les pleurent...*

Après la lecture du message, une **quinzaine d'enfants de l'école de Cluis**, accompagnés de leur directrice, ont interprété "Le soldat" de Florent Pagny, pour **rendre hommage aux morts de la guerre 14-18** : Cluis eut à déplorer la mort de 114 de ses enfants nés à Cluis ou y résidant.



Commémoration du 19 mars 2025

Le 19 mars est la **journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie** et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette date a été choisie en raison du jour du cessez-le-feu en Algérie, matérialisé par les accords d'Évian du 18 mars 1962.

Ce matin du 19 mars 2025, aux monuments aux morts, étaient présents M. Fleury, Maire de Cluis et le trésorier de la FNACA, M. André Davier. Ils étaient accompagnés des portes drapeaux, du Réveil Cluisien et d'une partie de la population de Cluis pour **commémorer cet événement**.

Commémoration du 8 mai 2025

Comme chaque année, cette journée **rend hommage aux combattants et aux populations civiles touchés par le second conflit mondial**. Elle prend cette année une dimension toute particulière en marquant, dans la continuité des 80 ans du débarquement en Normandie, les **80 ans de la victoire des Alliés** et la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945.

Ce 8 mai, la **commémoration** présidée par M. Le Maire accompagné des représentants, du Conseil Départemental, de la FNACA, des portes drapeaux, des sapeurs pompiers, du Réveil Cluisien et de la population, **s'est déroulée au monument aux morts**.

FNACA



Cérémonie du 29 juin 2024

Hommage aux disparus



à Bernard Gay

Notre ami Bernard Gay nous a quitté le **2 février 2025** à l'âge de **90 ans**. Il a été appelé du contingent en juin 1955. Il fut envoyé au Maroc en décembre 1955. Il rentre en métropole en septembre 1957. Il fut libéré en octobre 1957.



à Bernard Pétonnet

Notre ami Bernard Pétonnet nous a quitté le **2 mai 2025** à l'âge de **83 ans**. Il a été appelé du contingent en mars 1961. Il fut envoyé en Algérie le 5 mai 1961, rapatrié fin septembre 1962, il fut libéré le 10 janvier 1963.



à Michel Gorand

Notre ami Michel Gorand nous a quitté le **1^{er} mars 2025** à l'âge de **88 ans**. Il a été appelé du contingent en mai 1957 envoyé en Tunisie de juillet 1957 à juin 1959, libéré en septembre 1959. Il était le secrétaire de la FNACA de Cluis.



à Guy Villeneuve

Notre ami Guy Villeneuve, nous a quitté le **3 mai 2025** à l'âge de **86 ans**. Il a été appelé au contingent le 6 janvier 1959. Il fut envoyé en Algérie en avril 1959. Il est renvoyé dans ses foyers le 17 avril 1969 et libéré le 29 avril 1961.

Le comité de la FNACA renouvelle ses sincères condoléances aux familles des quatre camarades disparus.

Les seniors



Les anniversaires

Pour les anniversaires de Mme Weber, Mme Deschatrettes et M. Bonnin, des membres du Conseil Municipal sont allés à leurs rencontres pour leur offrir un colis.
G.D. / C. M.

Le repas de fin d'année

Comme tous les ans, un **repas a été offert aux seniors** de la commune qui se sont déplacés en grand nombre et dans une **bonne ambiance**.

G.D. / C. M.



PATRIMOINE & LOISIRS

Forteresse de Cluis Dessous

C'est avec tristesse et émoi que le 5 mars dernier, nous avons découvert que notre forteresse avait perdu une tour. Celle-ci s'est écroulée dans la nuit.



Au bout de 800 ans, l'entrée du château ne sera donc plus jamais ce qu'elle était.

Le site a immédiatement été mis en sécurité pour éviter aux plus curieux de prendre le risque de pénétrer ou s'approcher trop près du chantier.

Une réunion s'est tenue le 24 mars dernier avec la municipalité, les services de la DRAC, de la conservation du patrimoine, ainsi que des membres de l'Association de Sauvegarde des Sites de Cluis. Les architectes et techniciens des différentes instances de l'État présents nous ont alors conseillé de **maintenir le site fermé à tout public**. Mais également d'attendre quelques mois afin de voir le **comportement du terrain** suite aux pluies importantes de l'année passée et en fonction de la météo à venir (pluies importantes, sécheresses...).

Un **architecte du patrimoine** est également venu nous donner son avis et celui-ci est sans appel et rejoint les premières constatations : dans l'état actuel **le site ne permet pas d'accueillir du public**. Sur ces conseils, **des grilles de chantier ont été installées**.

Une étude du bâti restant est envisagée, sa faisabilité doit être étudiée.

Malheureusement, la **scène mythique des représentations du Manteau d'Arlequin n'est plus** et les spectacles devront être délocalisés. D'autres lieux sont à l'étude.

Les chantiers rempart qui ont lieu tous les étés ne pourront plus concerner ce site non plus.

D. F. / M. P.

La Belle Époque • Promenade autour du champ de foire de Cluis vers 1900



C'était un temps de paix et de progrès techniques, avec l'électricité, l'automobile, le cinéma... C'était "la Belle Époque" !

Située extra muros, juste en bordure de la cité médiévale limitée aujourd'hui à l'Ouest par la rue du champ de foire, la grande halle s'impose.

Faisons un tour dans le passé plus lointain : édifée au XVII^e siècle, avec sa belle charpente sur poteaux de bois, la halle témoigne de l'importance accrue des **échanges commerciaux lors des foires**, créées dès le Moyen-Âge à Cluis Dessus et à Cluis Dessous.

Contigüe à la halle, **la maison encore récemment propriété de la famille Villani**, occupe un emplacement lui aussi emblématique puisqu'il fut l'**auditoire de justice** puis **mairie en 1866** (avant l'achat du château à la famille Richer) et **auberge** durant la Belle Époque.

Le **champ de foire** ne s'étendit longtemps que sur le côté Est de la rue qui traverse aujourd'hui la place, seule partie du champ de foire dont on peut admirer encore le pavage fonctionnel,

avec rigoles dans le sens de la pente. À l'époque révolutionnaire, les **foires de Cluis sont les plus importantes du département de l'Indre**, pour le nombre de bêtes échangées. Vers l'Ouest, c'est la pleine campagne sans une seule maison hormis la rangée proche de la halle, qui comptait une grande auberge dont seule subsiste aujourd'hui la grange à l'angle (vers la Poste).

Mais en 1870, le Second Empire est très prospère, **on agrandit alors le lieu** aux dépens du champ de l'Écu pour former le champ de foire que l'on connaît aujourd'hui.

En 1900, l'agriculture et l'élevage sont au sommet. À partir de 1903, **les transports par le train permettent l'envoi de bétail vivant** aux abattoirs parisiens et même l'envoi aux Halles de Paris, de viande en pièces découpées,

PATRIMOINE & LOISIRS

enveloppées de toiles blanches dans des corbeilles, par la boucherie Auvillain.

Le **champ de foire** est un lieu organisé par secteurs selon l'espèce de bétail, bovins, génisses (devant La Poste), veaux, cochons (vers la bascule près de l'ancienne gendarmerie).



Les ovins avaient un parc réservé, ombragé de marronniers, à l'emplacement de la MEL d'aujourd'hui (d'où l'appellation "les Parcs", prononcez "Par"), équipé de barres pour attacher les animaux. Ce qui signifie que certaines foires comme celles du 24 septembre ou du 18 octobre voyaient le **champ de foire entièrement rempli de bovins, porcs et chevaux**.

Le **jour de la foire "à la laine"**, la halle abritait des gros sacs de laine.

Les tentes des forains étaient regroupées en lignes entre la halle et le foirail.

Il y avait aussi bien des commerçants de tissus, des vendeurs de petit matériel agricole ou bien encore des exploitants de

chevaux de bois. Ces personnes venaient le plus souvent de **l'arrondissement actuel de La Châtre** mais aussi parfois de plus loin. Il y avait, jusqu'en 1914, des **montreurs d'animaux itinérants et surtout des musiciens**, dont la taxation était prévue.

Cabarets et auberges (on pouvait en compter 8 en bordure immédiate du champ de foire) étaient un complément indispensable, où **se concluaient les marchés** et où l'on dansait jusque tard dans la soirée. Même si les bêtes non vendues ou devant partir par le train tardaient à libérer les lieux, ou repartir à la ferme, "à pied" comme elles étaient venues, les beuglements des bovins ou les plaintes des "chebris" composaient un fond sonore qui frappait les petits citadins, tant leurs bêlements ressemblent aux pleurs d'un petit-enfant.

C'était "jour de foire". Il n'y avait pas école, à cause du danger sur les routes et chemins.

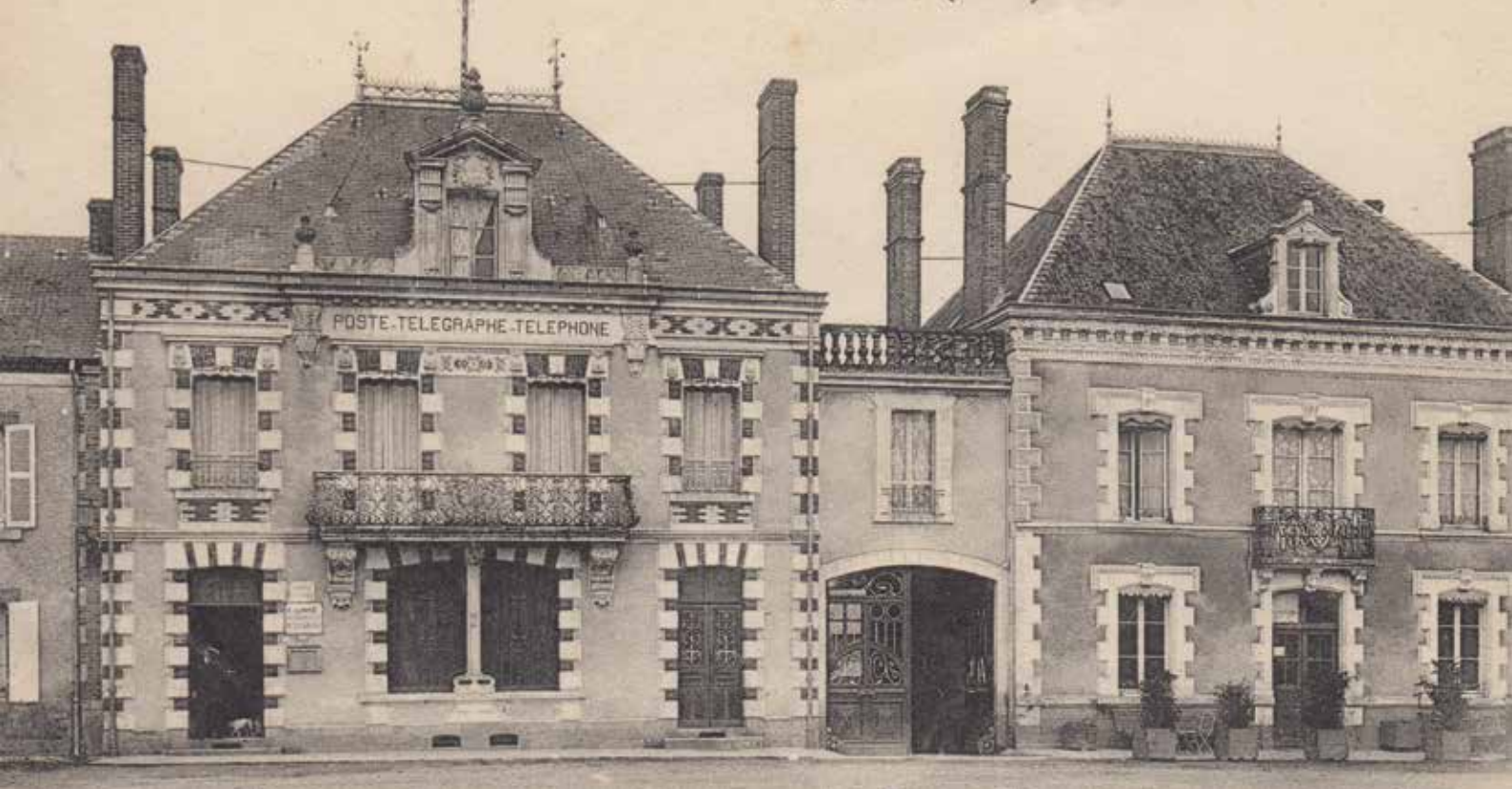
Transportons-nous de l'autre côté du foirail, où fut **installée la maréchaussée**.

Sous son regard, la petite maison dessinée par l'architecte Alfred Dauvergne, abritait la bascule avec sa plate-forme pour les chargements.

Depuis Louis XVI, les élus cluisiens avaient cherché à installer une **brigade de gendarmerie dans le bourg**, notamment à cause des voituriers et de l'activité du fourneau à fer de Cluis-Dessous. Ce n'est qu'en **1870 que les gendarmes s'installent** dans un bâtiment lui aussi dessiné par Dauvergne. **La caserne fermera en 1959**.

Nous ne disposons pas de document sur la rue de la Prison, reliant la place du Marché au Blé à la rue d'Orsennes. Mais la caserne "moderne" comportait une cellule !

Côté Ouest, vers le village, **la maison Richer** est une maison de maître dans le style du XVIII^e siècle, bâtie à l'ombre d'un cèdre, dans le granit local. À la belle Époque, M.



Richer possédait 20 domaines sur la commune. Il fut **maire de Cluis en alternance avec M. De Saint Martin** qui venait de faire bâtir le château de Puy d'Auzon.

En descendant vers le Nord, on trouvait un **cabaret**, une **auberge** et quand le train arriva, un hôtel, l'**hôtel Godet**.



En 1903, la **création de la ligne Argenton - La Châtre** engendra une vraie **révolution dans l'urbanisme** qui joua largement depuis le quartier de la gare lui-même jusqu'au champ de foire en passant par la création de l'Avenue de la gare et la construction de toutes les maisons résidentielles qui bordent le champ de foire vers l'Ouest. Certaines furent construites par l'entrepreneur **Vezien-Perret**, comme l'hôtel des PTT (Postes-Télégraphe et Téléphone).

Pour clore ce tour du champ de foire, dans le passé, remontons vers la rue du Souvenir.

Sur tout le côté Sud de la rue, s'étendaient les **anciens ateliers Ferrière**, créés au début du XX^e siècle. Ils témoignent de l'**intense activité dans le domaine du tissu dans l'Indre** et particulièrement à Cluis avec la broderie. En 1901, Cluis comptait **2167 habitants**, pic démographique dû à la construction du viaduc.

En 2025, bienvenue aux nouveaux habitants. L'histoire de Cluis devient la leur !

ASSC (M.T.A.)



C'EST PASSÉ



Décorations de Noël

Un grand **merci aux bénévoles** qui ont magnifiquement décoré notre bourg lors des fêtes de fin d'année, tout ce travail a mis de la **gaïeté dans nos rues** avec un bel esprit de Noël.

A.P.

Inauguration à l'ADAPEI

Le **21 mars 2025**, avait lieu l'inauguration des **nouveaux locaux du foyer de vie de Puy d'Auzon**, établissement d'accompagnement non médicalisé qui s'appelle désormais "**le Logis de la Briée**" (le passage en patois berrichon).

Il s'agit d'une très belle structure en bois pourvue de **34 places dont 26 en internat** avec une salle de restauration commune, une bibliothèque, une cuisine d'application, une salle de jeux, un patio...

Chaque résident a désormais son **logement individuel** avec salle de bain attenante et sa boîte aux lettres nominative.

Étant situé à 500m du centre-bourg, chacun a donc **plus facilement accès aux commerces** et aux événements sportifs ou culturels de la commune.

C.M.



Les jeunes, stage de théâtre

Cette année, la **représentation de théâtre des enfants** abordait le thème du cinéma.

G.D.



Chasse aux œufs

La pluie n'a pas découragé l'enthousiasme des petits chercheurs de chocolat. **La**

récolte d'œufs déposés par les cloches et le lapin de Pâques (**en réalité Familles Rurales, la municipalité et la Côterie du Luma**), dans la cour de l'école de Cluis, a été très fructueuse.

Tous les enfants ont pu repartir avec leurs trouvailles après avoir pris une petite collation.

F.B.



Inauguration de la salle des fêtes

Le **17 novembre 2024**, "L'inauguration de la salle des fêtes" a donné lieu à des **éclats de rire**.

Une **pièce de théâtre** écrite et mise en scène par **Vincent Dubois** (alias Maria Bodin) et **Jean-Christian Fraiscinet** (alias Christian Bodin). Parmi les acteurs, les Clusiens ont reconnu dans le rôle de l'employé communal **Francis Rivière** qui jouait à domicile.

Un **spectacle hilarant** où gags et situations cocasses se sont succédés à un rythme effréné, faisant monter de la salle comble des rires nourris.

F. B.



Vœux du maire

Le **24 janvier 2025**, M. Le Maire a présenté ses vœux aux habitants de la commune de Cluis. C'est également au cours de cette cérémonie, qu'a eu lieu la **remise des prix du concours de la maison fleurie**.

F. B.

Les diplômés de l'année 2024

Le **18 octobre 2024**, la municipalité a récompensé les **nouveaux diplômés** de l'année scolaire 2023/2024 dans la salle Ivanhoé. Monsieur Le Maire leur a remis **une récompense**.

F. B.



Fête de la musique

Ce **21 juin 2025**, la musique a été fêtée comme il se doit sous la halle de Cluis. Le **groupe "Back up"** a repris **des airs connus** pour le plus grand plaisir des personnes présentes.

L'association du badminton a assuré la permanence à la restauration et la buvette.

F. B.

INFOS PRATIQUES

La voie verte

Une voie verte est un aménagement en site propre réservé aux **piétons**, aux **cyclistes**, aux **rollers**, aux **personnes à mobilité réduite**. Interdite à la circulation motorisée, elle est adaptée aux **déplacements d'ordre touristiques, de loisirs ou du quotidien**. Cette voie est réservée à la **mobilité douce** (transport respectueux de l'environnement).

Le **tronçon entre Chavin et Cluis** (soit 10 km) est d'ores et déjà terminé. Il suit principalement le **tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer**. Certaines portions seront malgré tout en mode partagée.

La réalisation du **tronçon entre Cluis et Montgivray** est quant à lui **programmé en 2026**.

Au final, les **37 kilomètres entre Chavin et Montgivray** ont été financé par l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le département de l'Indre pour un montant total de 5 726 000 €.

Ces 37 kilomètres finalisés feront partis de l'**itinéraire cyclo-touristique** qui reliera, à terme, **Bourges à la Rochelle**.

F. B.



L'agence postale communale

En fin d'année, des représentants de La Poste ont rencontré le Maire et les adjoints pour leur faire part de leur **diagnostic sur l'évolution de la fréquentation du bureau de poste de Cluis depuis 2016.**

Il en ressort clairement que la **fréquentation moyenne journalière est en baisse face au développement de l'économie numérique.** Dans le cadre de la transformation de son maillage territorial, La Poste a proposé à la commune la **mutualisation de l'activité postale par la création d'une Agence Postale Communale.**

Ce type de partenariat propose une **indemnité pour la commune afin de couvrir les frais de personnel et de travaux d'aménagement des locaux.**

Cela permettrait de pérenniser le service pendant **9 ans minimum.**

Avant que le conseil municipal ne prenne sa décision, une **réunion publique a été organisée le 23 avril 2025** avec des représentants de La Poste. Le public a répondu présent, des échanges ont eu lieu, **ce rassemblement a permis d'expliquer la situation** directement auprès des personnes concernées.

Le **28 mai 2025**, lors du conseil municipal, les élus ont **voté à l'unanimité la création de l'agence postale communale** en offrant à la population la **pérennité des services de la Poste et une plage horaire plus étendue.** Elle se situera dans les locaux de la mairie et **elle ouvrira le 2 janvier 2026.**

A. P. / D. F.

On fait le bilan : *nouvelle organisation de collecte des ordures ménagères et des emballages/papiers*

Depuis l'instauration de la nouvelle organisation de collecte, les **premiers résultats sont très encourageants :**

➔ **Réduction des ordures ménagères résiduelles (OMR)**

Sur les premiers mois de l'année, une baisse de 63,34 tonnes d'OMR a été enregistrée.

Si cette tendance se confirme, elle pourrait se traduire par une **réduction significative de la taxe à l'enfouissement**, ce qui serait bénéfique pour la collectivité.

➔ **Collecte en porte-à-porte des emballages et papiers : une réussite**

La mise en place du ramassage en porte-à-porte pour les emballages et papiers donne entière satisfaction. **L'effort de tri de la part des usagers est bien réel** et les résultats parlent d'eux-mêmes :

- 1^{er} trimestre 2024 : 47,22 tonnes d'emballages collectés
- 1^{er} trimestre 2025 : 69,08 tonnes d'emballages collectés

➔ **Qualité du tri en nette amélioration, continuons dans cette voie.**

Le taux de refus lors des caractérisations (proportion de déchets mal triés) a fortement diminué :

- Fin 2024 : entre 33 à 37% de refus
- 1^{er} trimestre 2025 : entre 18,3% à 19,5%

Cela témoigne d'une **meilleure compréhension des consignes de tri** par les abonnés.

➔ **Un point de vigilance : les emballages imbriqués**

Un des principaux motifs de refus reste les emballages imbriqués (par exemple les pots de yaourt empilés les uns dans les autres).

Ces erreurs représentent plus de 8% des refus observés lors des caractérisations.

J.P.D.

Pour rappel à tous les usagers

Les emballages doivent être déposés en vrac dans les sacs jaunes, sans les emboîter les uns dans les autres. Il est également important de noter que si les sacs jaunes fournis ne sont pas suffisants pour couvrir vos besoins annuels, il vous appartient de vous approvisionner personnellement en sacs transparents supplémentaires en cas de manque.

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au samedi, 9h - 12h
Mardi, mercredi et vendredi, 15h - 17h
Tél. : 02 54 31 21 06 / Fax : 02 54 31 24 62
mairie.cluis@wanadoo.fr

PERMANENCE DES ÉLUS MUNICIPAUX, SUR RENDEZ-VOUS

Didier Fleury, maire :
les matins, du lundi au vendredi
Jean-Pierre Dalot, 1^{er} adjoint : lundi matin
Aymeric Brisse, 2^e adjoint : vendredi après-midi
Mélissa Penot, 3^e adjointe : jeudi après-midi

→ Syndicat d'initiative

Tél. : 06 20 83 10 26
Mairie : 9, Rue Grande

→ Service des eaux

20, rue de la Croix de la mission
Du mardi au vendredi, 8h - 12h
Le samedi, 8h30 - 12h
Tél. : 02 54 31 26 61

→ Familles Rurales

(Service de Maintien à Domicile)
Mairie de Cluis, le mercredi, 9h - 12h
Tél. : 02 54 31 25 54

→ CPAM, La Châtre

13, rue d'Olmor
Le vendredi 8h30 - 12h30, 13h30 - 16h30
Tél. : 3646

→ La Poste

Du lundi au vendredi, 13h30 - 16h
Le samedi, 9h30 - 11h30
Tél. : 02 54 06 14 01

→ Service social DPDS

Sur rendez-vous
Tél. : 02 54 48 23 08

→ Médiathèque F. Bailly

10, rue de la Croix de la Mission
Tél. : 09 77 57 71 62 ou 06 67 40 56 09

→ Ordures ménagères

Ramassage tous les jeudis
Collecte des encombrants (limités à 1m³) :
1^{er} lundi de chaque mois, sur demande au secrétariat
de la mairie

→ Taxi Cluis

Tél. : 02 54 31 28 15 ou 06 83 23 82 25

→ Assistantes maternelles

Liste consultable en mairie et sur www.indre.fr

→ Accueil périscolaire

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 7h20 - 8h50,
16h30 - 18h45, hors vacances scolaires
Tél. : 02 54 31 29 60

Kinésithérapeute

M. Pirampel - 15, rue du 19 mars 1962
Tél. : 02 54 31 21 90

Médecin

Docteur Élena Pirampel - 15, rue du 19 mars 1962
Tél. : 02 54 31 21 90

Cabinet infirmier

Mélissa Penot, Séverine Chelot,
Emilie Pantaléon, Christelle Jouannès
7, rue Grande
Tél. : 02 54 31 26 91 / 02 54 06 03 38

Pharmacie Bré

Du lundi au vendredi, 9h - 12h30, 14h - 19h30
Le samedi, 9h - 12h30
Fermée le mercredi après-midi
Tél. : 02 54 31 20 95

Clinique vétérinaire

M. Fosse et Chirossel - 28, route d'Aigurande
Tél. : 02 54 47 22 82 - Urgence 24h/24 et 7j/7

